

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 janvier 2024**

N° 240130002

FINANCES COMMUNALES - Adoption du règlement budgétaire et financier 2024-2026

L'an deux mil vingt quatre, le trente janvier à vingt heures trente, les Membres composant le Conseil Municipal de GENTILLY, légalement convoqués le 24 janvier 2024 par Mme TORDJMAN, Maire, se sont réunis en Salle des fêtes, sous sa Présidence.

PRESENTS Mme TORDJMAN - M. DAUDET - M. AGGOUNE - M. ALLAIS - Mme JOUBERT - Mme VILATA - Mme HERRATI - M. BOMBLED - M. LE ROUX - Mme GRUOSSO - Mme HUSSON-LESPINASSE - M. NKAMA - M. CRESPIAN - M. MASO - M. GIRY - Mme MAZIÈRES - M. PELLETIER - Mme LABADO - Mme POP - Mme SAUSSURE-YOUNG - Mme JAY - Mme CARTEAU - M. MOKHBI - Mme GROUX - M. SEHIL .

Nombre de Membres

Composant le Conseil Municipal en Exercice 33

lesquels forment la majorité des Membres en Exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'Article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales

Présents à la séance : 25

Représentés : 2

Absents excusés : 0

Absents non excusés : 6

ABSENTS REPRESENTES Mme SCHAFFER par M. CRESPIAN - Mme ALITA par Mme JAY.

ABSENTS NON EXCUSES Mme MELIANE - M. GUITOUNI - M. EL ARCHE - Mme VÉRIN - M. BENAOUADI - M. LEFEUVRE.
SECRETARE Elisabeth GRUOSSO

La séance est ouverte à 20h30.

.../...

FINANCES COMMUNALES - Adoption du règlement budgétaire et financier 2024-2026

LE CONSEIL MUNICIPAL,

SUR la proposition de M. Fatah AGGOUNE Adjoint au Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'Instruction budgétaire et comptable M57

VU sa délibération n° 230629057 en date du 29 juin 2023, portant adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024,

CONSIDERANT l'obligation d'adopter un règlement budgétaire et financier avant le vote du premier Budget Primitif au format M57,

APRES examen par la Commission « Une ville avec un service public fort et adapté aux enjeux de demain » en date du 26 janvier 2024.

DELIBERE

ARTICLE 1^{er} – **ADOPTÉ** le Règlement Budgétaire et Financier annexé

Par 23 voix pour, 4 voix contre,

Affiché le 31 janvier 2024

Reçu en préfecture le 31 janvier 2024

Identifiant de l'acte : 094-219400371-20240130-10287-DE-1-1

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus,

Et ont, au registre, signé les membres présents.

LA MAIRE,
Patricia TORDJMAN